

Lettres de Saint Vincent  
à  
Louise de Marillac.

---

10<sup>ème</sup> Lettre.

Saint Vincent la félicite de la résolution qu'elle a prise de  
s'adonner au service des pauvres. (1)

( 1626 )

Oui, certes, ma chère damoiselle, je le veux bien. Pourquoi  
non ? puisque Notre Seigneur vous a donné ces saints sentiments.  
Communiquez donc demain et vous préparez à la salutaire revue  
que vous vous proposez, et après cela vous commencerez les  
saints exercices que vous vous êtes ordonnés. Je ne saurais vous  
exprimer combien mon cœur désire ardemment voir le vôtre

---

(1) Voyez Abelly livre 1, chap. 23

## 2. Lettres de Saint Vincent

---

pour savoir comme cela s'est passé en lui; mais je m'en  
veux bien mortifier pour l'amour de Dieu, auquel seul je  
désire que le vôtre soit occupé. Oh! sus, je m'imagine que les  
paroles de l'Évangile de ce jour vous ont fort touchée; aussi  
sont-elles pressantes au cœur aimant d'un parfait amour. Oh!  
quel arbre vous avez paru aujourd'hui aux yeux de Dieu, puis-  
que vous avez produit un tel fruit! A jamais puissiez-vous  
être un bel arbre de vie produisant des fruits d'amour! et moi,  
je suis en ce même amour,

Mademoiselle,

Votre très humble serviteur,

Vincent Depaul.

---

### 2<sup>e</sup> Lettre.

Comment elle doit se conduire pendant son absence.

30 Octobre 1626.

La grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais!

J'ai reçu la vôtre en ce lieu de Loisy, en Brie, où nous sommes  
en mission; je ne vous ai pas donné avis de mon départ,

à Louise de Marillac. 3.

---

parce qu'il a été un peu plus prompt que je n'avais pensé, et que j'avais peine à vous en faire, en vous en donnant avis. Oh! sus, Notre Seigneur trouvera son compte en cette petite mortification, s'il lui plaît, et fera lui-même l'office de directeur; oui, certes, il le fera, et de façon qu'il vous fera voir que c'est lui-même. Soyez donc sa chère fille toute humble, toute soumise et toute pleine de confiance, et attendez toujours avec patience l'évidence de sa sainte et adorable volonté. Nous sommes ici en un lieu où le tiers des habitants est hérétique: priez pour nous, s'il vous plaît, qui en avons bien besoin, et surtout pour moi qui ne vous réponds point à toutes vos lettres, parce que l'on n'est plus en état de faire ce que vous me mandez.

---

3<sup>e</sup> Lettre.

*Il parle du prix des pensions de collège, et la prie de ne pas lui en vouloir de son départ*

Samedi à 9 h. Juin 1627

Mademoiselle,

Je me promettais la consolation de vous aller voir, mais j'ai été contraint de partir inopinément pour le bois de Vincennes;

## 4. Lettres de Saint Vincent

---

voire cher coeur me le pardonnera, et au retour, Dieu aidant, nous parlerons de tout, vous disant cependant par précaution que je suis bien aise que le petit est résolu au collège; que pour la pension de l'autre il n'y a remède, il faut entrer par cette porte pour l'accoutumer. Les pensions, à mon avis, sont de deux cents livres par personne; je pense qu'il y en a qui payent plus, mais je crois qu'il se contentera de cela. Pour la personne que vous désirez ôter il n'y a point de danger, pour en avoir une selon votre coeur; mais celle dont vous me parlez ne vous sera pas propre comme je pense. Il en faut une toute neuve, ou dévote, qui vous honore ou craigne, ou qui ait mêmes pensées que vous; demander-en une à Dieu. Quant à la saisie dont vous me parlez, il n'y a point d'inconvénient d'en user, ainsi que vous me mandez.

Adieu, ma chère fille, tenez-vous bien gaie, au retour nous parlerons de tout ce que dessus et de votre voyage des champs. Défendez à votre coeur de murmurer contre le mien de ce que je m'en vais sans vous parler, pour ce que je n'en savais rien au matin; j'espère vous revoir en huit ou dix jours, et en attendant, je suis votre serviteur.

---

(11) Voir aux lettres de Abad<sup>elle</sup>, celle du 27 juin 1627

à Louise de Marillac. 5.

---

4<sup>e</sup> Lettre.

Conseils de direction.

(fin juin 1627.) (1)

Béni soit Dieu de ce que vous voilà dégagée de la première affection, nous parlerons de l'autre au premier rencontre, je dis celle de votre confesseur. Faites cependant ce qu'il vous conseille et tout ce que votre ferveur propose, excepté la discipline, sinon trois fois par semaine.

Lisez le livre de l'amour de Dieu; notamment celui qui traite de la volonté de Dieu et de l'indifférence.

Quant à tous ces trente trois actes à l'humanité sainte et aux autres, ne vous peinez pas quand vous y manquerez; Dieu est amour et veut que l'on aille par amour; ne vous tenez donc point obligée à tous ces bons propos. Je vous supplie m'excuser de ce que je ne vous ai pu écrire qu'à ce soir, et de prier Dieu pour nous.

Je suis en son amour, et celui de sa sainte Mère, etc...

P. S. — La pratique envers Marie m'agrée, pourvu que vous y procédiez doucement.

---

(1) Voir lettre de Mad<sup>elle</sup> du 27 juin 1627.

## 6. Lettres de Saint Vincent

---

### 5<sup>e</sup> Lettre.

Saint Vincent demande son concours pour les œuvres de la Mission.

Vercueil 8 octobre 1627.

Mademoiselle,

Puisque votre bonne damoiselle veut donc que sa charité corporelle présente n'empêche point la spirituelle à l'avenir, et qu'on distribue présentement ce qu'elle vous a baillé, je vous prie de nous envoyer par M. Du Condray, présent porteur, la somme de cinquante livres, et me ferez la faveur de l'assurer que Notre Seigneur lui en rendra bon compte lui-même, et que j'ai commencé d'en appliquer quatre, étant en ce lieu, pour faire fondement de la Charité qu'on y établit et où nous trouvons de très grandes nécessités temporelles jointes aux spirituelles, quantité de buquenots qu'il y a, riches, se servant de quelques soulagements qu'ils donnent aux pauvres pour les corrompre, en quoi ils font un mal indicible. Vous nous enverrez de plus quatre chemises, et présenterez nos très humbles recommandations à votre bonne damoiselle, s'il vous plaît, et vous ferez la faveur d'assurer votre cœur, que pourvu qu'il honore la sainte tranquillité de celui de Notre Seigneur en son amour, il lui sera agréable, et que je suis, en ce même amour, etc. .

à Louise de Marillac. 7.

---

6<sup>e</sup> Lettre.

Il lui conseille de livrer son fils au bon plaisir de Notre-Seigneur.

Joigny, 18 Janvier 1628

Mademoiselle,

Je ne sais comme je m'étais imaginé ces jours passés que vous étiez malade, si bien que je vous regardais toujours en cet état; or béni soit Dieu de ce que votre lettre m'a assuré du contraire; que vous dirai-je maintenant de votre fils, sinon que comme il ne fallait pas se beaucoup assurer sur le sentiment qu'il avait de la communauté; "qu'ainsi il ne faut pas se mettre en peine pour le dissentiment qu'il en a maintenant; laisser-le donc et le livrer entièrement au vouloir et non-vouloir de Notre-Seigneur: il n'appartient qu'à lui à diriger ces petites et tendres âmes; il y a aussi plus d'intérêt que vous parce qu'il lui appartient plus qu'à vous. Lorsque j'aurai le bonheur de vous

---

(1) M. Michel Le Gras, fils d'Antoine Le Gras et de Louise de Marillac, naquit le 19 octobre 1615. Il eut d'abord la pensée d'entrer dans la Congrégation de la Mission, puis dans le clergé séculier. Après plusieurs hésitations qui préoccupaient beaucoup sa mère, il étudia le droit et devint avocat au Parlement. Il épousa, le 12 janvier 1650, M<sup>lle</sup> Gabrielle Le Clerc, fille du sieur de Chennevières et de Geneviève de la Roche-Mailler.

## 8. Lettres de Saint Vincent

---

voir ou plus de loisir qu'à présent de vous écrire, je vous dirai la pensée que j'eus un jour et que je dis à M<sup>me</sup> de Chantal sur ce sujet, dont elle fut consolée, et délivrée par la miséricorde de Dieu de quelque peine semblable à celle que vous pouvez avoir.

A notre première vue donc; et si votre autre peine vous peine, écrivez-le moi, je vous ferai réponse.

Disposez-vous cependant de faire une charité à deux pauvres filles que nous avons jugé expédient qu'elles sortent d'ici et lesquelles nous vous adresserons d'ici à huit jours, et vous prions de les adresser à quelque bonne recommanderesse qui leur trouve condition, si vous ne connaissez quelque bonne dame qui en ait besoin. Nous aurons encore ici de l'emploi pour environ six semaines, et après cela je serai tout à vous et à M<sup>lle</sup> Dufay, (1) laquelle je salue de toute l'étendue de mon cœur et prie bien Dieu qu'il vous trouve en bonne disposition, qui suis en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère.

M<sup>ademoiselle</sup>,

Votre très humble serviteur,

Vincent Desaul.

---

(1) M<sup>adelle</sup> du Fay, des premières Dames de la Charité, souvent nommées dans les lettres de Saint Vincent et celles de M<sup>adelle</sup> Le Gras.

à Louise de Marillac. 9.

---

7<sup>e</sup> Lettre.

Admission de son fils à Saint Nicolas.

(1628) (1).

Je me suis disposé ce matin pour vous aller voir, et le ferai, si je puis; mais au cas que je ne le puisse pas, et que vous puissiez avoir le carrosse que vous me mandez, demain au matin je vous prie de passer ici sur les huit heures, si votre santé le vous permet, sinon, me le mandant, je vous irai trouver chez vous.

Je vois bien que M<sup>me</sup> Goussant<sup>(2)</sup> ne vous a pas bien fait entendre ce que je lui ai dit de monsieur votre fils. Je lui ai dit que M<sup>o</sup>. de Saint Nicolas l'a reçu sans lettre; qui est une faveur contre les formes, et que de peur qu'il n'arrivât quelque difficulté pour cela, il est bon que vous le teniez prêt; mais il n'est point arrivé de changement que je sache dans l'esprit de mon dit sieur votre fils.

Il est nécessaire vraiment que nous nous voyions pour les filles de Saint Sulpice<sup>(3)</sup>, au plus tôt. Bonjour, Mademoiselle.

---

(1) Voir la lettre 2<sup>e</sup>, de Louise de Marillac, (19<sup>e</sup> 1628) où elle parle de son fils.

(2) Geneviève Fayet, veuve du Président Goussant, qu'elle avait épousé en 1613, dame d'une grande piété et charité, eut la première pensée du soulagement des pauvres à l'Hôtel Dieu, ce qui donna lieu à la grande assemblée; elle mourut en 1639.

(3) Il s'agissait de quelque bonne œuvre, mais non des Filles de la Charité.

8<sup>e</sup> Lettre.

Remerciement d'avoir pris chez elle une fille, de lui avoir envoyé des  
cherries; lui parle de son fils.

De Joigny 23 Février 1628.

M<sup>ademoiselle,</sup>

Ce petit nombre de lignes sera pour vous remercier de ce que vous avez pris cette bonne fille chez vous et des diverses choses que vous m'avez envoyées, et pour vous dire que je vais partir pour m'en retourner dans huit jours, Dieu aidant, et qu'ainsi nous parlerons de toutes choses, disant cependant par avance à votre cœur que je loue Dieu de ce qu'il est dégagé du trop grand attachement qu'il avait pour le petit, et de ce que vous l'avez ajusté à la raison, et que pour lui il n'y a point danger, ainsi que vous le dites, de lui faire quitter son indinat et de lui donner la soutane. Dieu veuille que ce soit à sa gloire et au salut des âmes et qu'il lui donne pour à la tranquillité de son esprit, etant de son amour

Votre très humble serviteur

Vincent Depaul

(1) Michel, son fils, alors âgé de 14 ans, qu'elle avait mis pensionnaire à St Nicolas, de crainte que ses condisciples de collège ne le détournassent de la vocation à l'état ecclésiastique. Voir les lettres précédentes de St Vincent à M<sup>ad<sup>e</sup></sup>, et celles de M<sup>ad<sup>e</sup></sup> à St Vincent.

à Louise de Marillac. 11.

---

9<sup>e</sup> Lettre.

Portrait de Mademoiselle.

(X<sup>bis</sup> 1628)

Mademoiselle,

'Il me semble que vous ne sauriez commencer vos exercices en un temps plus propre; les religieuses et les religieuses les font pour la plupart à présent, commencer donc demain lundi s'il vous plaît, trois demi-quarts d'heure vous suffiront par jour<sup>(1)</sup>. Pour votre oraison, demi-heure pour chaque oraison; les deux le matin à huit et à dix heures et demie, et l'autre à quatre heures. Bien volontiers j'entendrai votre confession à la Chapelle. Pourriez-vous avoir un carrosse? sinon je tâcherai aller à Saint-Victor mais cela ne se fera pas sans quelque difficulté de ce lieu-là; vous finirez samedi au soir; irez à la messe tous les jours.

'Vous ferez dire que vous êtes empêchée, et remettre ceux qui auront à faire nécessairement à vous, immédiatement après votre dîner, et couperez court.

'Vous communierez jeudi prochain, prendrez seulement les matières d'oraison que Mgr. de Genève met au commencement et à la fin de son Introduction, et les départirez en façon qu'elles vous

---

(1) Ici St Vincent a oublié de spécifier l'exercice; c'est sans doute la lecture.

## 12. Lettres de Saint Vincent

---

suffisants et les fassiez toutes, et en pourriez faire quelques-unes deux fois, selon l'attrait que Notre Seigneur vous donnera. Lisez le Nouveau Testament, outre les autres lectures que je vous ai proposées. Écrivez-moi tous les deux jours sommairement ce qui se passera de votre disposition du corps et de l'esprit, et tâchez sur toutes choses de ne vous pas presser, mais faites tout doucement, comme vous pouvez vous représenter que faisait le bon Moqr. de Genève. Je ne vous prie point de vous souvenir de moi en vos prières, pour ce que je ne fais point de doute qu'après le petit Se Gras, vous ne me mettiez au premier rang; non pas que je le mérite, mais la connaissance que vous avez du besoin que j'en ai, et la charité que Notre Seigneur vous a donnée pour moi me le fait espérer. Adieu donc, Mademoiselle, ménagez-vous tellement en cette retraite que vous nous laissiez le moyen de vous en conseiller d'autres.

J'oubliais à vous dire que vous ne vous surchargiez pas de règles, de pratiques, mais que vous vous affermissiez bien à bien faire celles que vous avez, vos actions journalières, vos emplois, bref que tout tourne à bien faire ce que vous faites; n'admettez point non plus les pensées de singularité qui vous ont tracassées d'autres fois: c'est un change que le malin esprit vous voudrait donner. O sus, je finis ici avec la prière que je fais à Notre Seigneur, qu'il soit lui-même votre conduite en votre retraite, et sa

à Louise de Marillac. 13.

---

sainte Mère aussi; et suis, en leur amour,

Votre très humble Serviteur.

Vincent Depaul.

---

### 10<sup>e</sup> Lettre.

Direction. Se confier sans crainte au guide que Dieu a donné.

Cela s'entend, Mad<sup>e</sup>, qu'il est à propos de remarquer les affections plus vives qui agitent votre cœur, afin de faire votre possible de les régler toujours au niveau de la sainte et toujours adorable volonté de Dieu. Et vous avez bien fait, en ce doute, de vous en éclaircir, pour faire ce que Notre Seigneur demande de vous, sans crainte que je m'en trouve chargé. Sachez-le pour une bonne fois, Mademoiselle, qu'une personne que Dieu a désignée en son conseil pour aider quelque autre, ne se trouve non plus surchargée des éclaircissements qu'elle demande, que fait un père d'un sien enfant. Pour cette bonne femme, M<sup>me</sup> Sarvoisy, je pense qu'il sera à propos de s'en enquérir de ces bons messieurs-là, devant que de venir au fait et au prendre. Mais nous n'en sommes pas encore là, pour ce que nous avons proposé à Sainte Marie de la reconnaître pour sienne, si elle a vocation pour cette sainte maison; et quand elle aura été reconnue et éconduite de ce côté-là,

## 14. Lettres de Saint Vincent

---

alors l'on fera ce que vous proposer. Assurez-vous, Mad<sup>e</sup>lle, du cœur de celui qui est, en celui de Votre Seigneur et en son amour, votre très humble serviteur, et permettez que j'y ajoute la recommandation à la sainte indifférence, quoique la nature gronde au contraire; et que je vous dise que tout est à craindre jusqu'à ce qu'on en soit parvenu là, nos inclinations étant si malignes qu'elles se recherchent en tout. O sus, Votre Seigneur soit en notre cœur, et nos cœurs dans le sien, afin qu'ils soient trois cœurs en un et un en trois, et que nous ne voulions que ce qu'il veut.

---

### 11<sup>e</sup> Lettre.

AVIS pour un voyage à Montmirail et autres lieux pour les Confréries de la Charité. Un mot sur sa vocation.

6 Mai 1629

Mademoiselle,

Je vous envoie les lettres et le mémoire qu'il vous faut pour votre voyage; aller donc, Mademoiselle, aller au nom de Votre Seigneur; je prie sa divine bonté qu'elle vous accompagne, qu'elle soit votre soulas<sup>(1)</sup> en votre chemin, votre ombre contre l'ardeur du soleil, votre couvert à la pluie et au froid, votre lit molle

---

(1) Votre soulagement

à Louise de Marillac.

15.

en votre lassitude votre force en votre travail, et qu'enfin il vous ramène en parfaite santé et pleine de bonnes œuvres. Vous communierez le jour de votre départ, pour honorer la charité de D<sup>o</sup>tre. Seigneur et les voyages qu'il a faits pour cette même fin, et par la même charité les peines, les contradictions, les lassitudes et les travaux qu'il a soufferts, et afin qu'il lui plaise bénir votre voyage, vous donner son esprit et la grâce d'agir en ce même esprit et de supporter vos peines en la manière qu'il a supporté les siennes. Pour ce que vous demandez, si vous ferez plus long séjour que nous n'avons dit, je pense que ce sera assez d'être un jour ou deux en chaque lieu pour la première fois, sauf à y retourner l'été prochain, si D<sup>o</sup>tre. Seigneur vous fait paraître que vous lui puissiez rendre quelque autre service. Quand je dis deux jours, votre charité en prendra davantage si besoin est, et nous fera celle de nous écrire.

Pour la charité de M<sup>lle</sup> Guérin, vous prendrez le nom de sa paroisse, s'il vous plaît, et si nous allons vers Chartres nous tâcherons de l'aller servir pour la charité, ne connaissant personne en ce quartier là qui soit fait à cet établissement.

Adieu M<sup>o</sup>dameoiselle, ressouvenez-vous de nous en vos prières et ayez sur toutes choses soin de votre santé que je prie Dieu de vous conserver, étant, en son amour, etc.

P. S. — Et pour le regard de l'affaire de votre emploi, je

## 16. Lettres de Saint Vincent

---

n'ai pas encore le cœur assez éclairé devant Dieu, touchant une difficulté qui m'empêche de voir si c'est la volonté de sa sainte majesté. Je vous supplie, Mademoiselle, de lui recommander cette affaire pendant ces jours auxquels il communique plus abondamment les grâces du Saint Esprit.

---

### 12<sup>e</sup> Lettre.

Il va visiter quelques Charités et pense aller à Liancourt et à Montmorency.

Mardi à 1 h<sup>1/2</sup> (1629)

Mademoiselle,

Ma petite fièvre me continuant toujours, j'ai voulu continuer votre avis, qui est de faire comme j'ai fait d'autres fois pour cela, de prendre l'air des champs; je m'en vais donc tâcher de visiter quelques Charités, et peut être que si je me porte bien je m'en irai jusques à Liancourt et à Montmorency, à ébaucher ce que vous pourrez achever à Passy? <sup>(1)</sup> Mais fortifiez vous, cependant, je vous en supplie; je vous promets que j'en ferai de même de mon côté, qui vous salue, et suis en l'amour de Notre Seigneur, etc...

---

(1) Il y a-t-il pas une erreur du copiste; ne faut-il pas lire: à loisir?

à Louise de Marillac. 17

---

13<sup>e</sup> Lettre.

De la conformité à la volonté de Dieu, et d'un voyage qu'il va faire à Forges.

(1629)

Vous avez tort, ma chère fille, de penser que j'ai eu opinion que vous n'agréeriez point la proposition de la Damoiselle, pour ce que je n'y ai point pensé; et je n'y ai point pensé, pour ce que je suis assuré que vous voulez et ne voulez que ce que Dieu veut et ne veut, et que vous n'êtes en l'état de vouloir et ne vouloir que ce que nous vous dirons qu'il nous semble que Dieu veut et ne veut. Dites donc votre coup de cette pensée, et ne lui donnez jamais entrée à l'avenir. Vâchez à vous contenter parmi vos sujets de mécontentements, et honorez toujours le non faire et l'état inconnu du Fils de Dieu. C'est là votre centre et ce qu'il demande de vous pour le présent et pour l'avenir, pour toujours, si sa divine Majesté ne vous fait connaître de la manière qui ne peut tromper, qu'il veut quelque autre chose de vous, ne pensez point et n'occupez point votre esprit en cette autre chose là. Rapportez-vous en à moi; j'y pense assez pour tous deux. Mais passons au petit Michel, certes, ma chère fille, cela me touche, ses souffrances me sont sensibles, et celles que vous avez pour l'amour de lui aussi. Oh bien! tout est pour le mieux.

## 18 Lettres de Saint Vincent

---

Que vous dirai-je maintenant de celui que votre cœur chérit tant en Notre Seigneur ? Il se porte un peu mieux, ce me semble, mais toujours avec quelques petits sentiments de ses petits frissons. Au reste, l'on lui propose et l'on le presse d'aller à Forges et de partir demain, et M<sup>r</sup>. le médecin le conseille, si une occasion d'aller en carrosse qui se présente n'arrive autrement. Certes, ma chère fille, cela me pèse plus que je ne saurais vous exprimer qu'il faille tant faire pour une pauvre carcasse. Mais si je ne le fais, nos messieurs se plaindront de moi, qui m'en pressent fort pour ce qu'on leur a dit que ces eaux minérales m'ont profité les années passées en pareilles maladies. Enfin, je me suis proposé de me laisser faire en la manière qu'il me semble que votre bienheureux Père<sup>(1)</sup> le ferait. Si je pars donc, je vous dis adieu, ma chère fille, et me recommande à vos bonnes prières, et à vous de vous tenir en l'état ci-dessus. Vous ne direz point ceci à personne, s'il vous plaît, pour ce que je ne sais point si la chose réussira.

Mon cœur n'a pu le celer au vôtre non plus qu'à celui de votre mère de Sainte-Marie et à celui de Mad<sup>elle</sup> du Fay. Ous c'est assez parler à sa chère fille. Il faut achever en lui disant que mon cœur aura un bien tendre souvenir du sien en celui de N<sup>r</sup>. Seigneur.

---

(1) François de Sales, évêque de Genève.

à Louise de Marillac.

19.

---

et pour celui de Notre Seigneur seulement, en l'amour duquel  
et celui de sa sainte Mère, je suis son serviteur très humble.

---

14<sup>e</sup> Lettre.

Il annonce son retour et parle de Michel Le Gras.

Lundi 10 h. au Collège des Bons Enfants

(1629)

Mademoiselle,

Voici de retour au Collège des Bons Enfants depuis avant  
hier, et me propose d'aller coucher aujourd'hui à St-Saxre, Dieu aidant.

Voici une lettre de Mad<sup>elle</sup> Polailion<sup>(2)</sup> que je viens de recevoir  
tout présentement; que vous semble de ce qu'elle propose Mad<sup>elle</sup>?  
Je n'ai point ouï parler de l'affaire que vous savez; j'aurai le bien  
de voir tantôt le confesseur du personnage. Je trouve monsieur votre  
fils un peu pâle, ce mal de la main est un peu douloureux; il a  
promis à M<sup>o</sup>. Pavillon<sup>(3)</sup> de travailler à la résolution qu'il doit

---

(1) Le Collège des Bons Enfants, près la rue St-Victor, fut le berceau de la Congrégation de la Mission, et lors même qu'elle fut établie à St-Saxre, St-Vincent y revenait quelques fois. C'est maintenant un magasin militaire (1825)

(2) Marie de Linnagne, veuve de François Polailion, seconda avec ardeur St-Vinc<sup>t</sup> de Paul dans ses bonnes œuvres, et fonda sous sa direction les Filles de la Providence en 1630. Elle mourut le 4 Septembre 1657 âgée de 58 ans. St-Vincent écrivait toujours: Polailloy.

(3) Nicolas Pavillon devint évêque d'Aléth en 1639.

## 20. Lettres de Saint Vincent

---

prendre, et moi, je suis en l'amour de Votre Seigneur,

Votre très humble serviteur

Vincent Depaul

---

### 15<sup>e</sup> Lettre.

Il la blâme de s'être éloignée de la communion pour une peine intérieure, et de ce qu'elle s'inquiète trop de son fils.

(1629)

Mademoiselle,

•  
Votre petite indisposition n'est point ma petite fièvre ordinaire, mais un petit mal de jambe, à cause d'une petite atteinte d'un coup de pied de cheval, et d'une petite tumeur qui avait commencé huit ou quinze jours auparavant; ce qui est si peu de chose que, n'étant un peu de tendresse qu'il y a en mon fait, je ne laisserais point d'aller par la ville. Je vous remercie du soin que vous en avez, et vous prie de ne vous en mettre point en peine, pour ce que ce n'est rien. Pour la peine intérieure qui vous a fait retirer de la sainte communion aujourd'hui, vous avez un peu mal fait. Voyez vous bien que c'est une tentation, et faut-il, en ce cas, donner prise à l'ennemi de la sainte communion? Pensez-vous devenir plus capable de vous approcher de Dieu, en vous en éloignant, qu'en vous en approchant? O certes, c'est une illusion.

---

Et pour le petit Michel, n'est-ce pas une autre tentation de vous troubler par l'appréhension de la subjection qu'il faudra lui rendre ? O certes Notre-Seigneur a bien fait de ne vous pas prendre pour sa mère, puisque vous ne pensez pas trouver la volonté de Dieu dans le sein maternel qu'il requiert de vous pour votre fils ; on peut être que vous pensez que cela vous empêchera de faire la volonté de Dieu en autre chose : rien moins encore, pour ce que la volonté de Dieu ne s'oppose point à la volonté de Dieu. Honorez donc la tranquillité de la sainte Vierge en cas pareil. Je suis bien aise de ce que vous nous enverrez demain ce bon enfant, et de ce qu'il passera la matinée céans. J'espère aussi que vous lui permettrez d'y faire pénitence, et que vous honorez la tranquillité de l'âme de Notre-Seigneur par un parfait acquiescement à sa sainte volonté en toutes choses. Quant à la Communauté, il sera bon que vous preniez la peine de les remercier bien affectueusement ; mais pour aucun profit, je ne pense pas que vous soyez maintenant si accommodée que vous leur en puissiez faire beaucoup, et puis rien ne les contentera tant que la reconnaissance de paroles. Et si le petit Michel écrivait une petite lettre de remerciement à M<sup>lle</sup>. Bourdoise, il me semble que cela serait bien. Ressouvenez-vous, s'il vous plaît, de Saint Sulpice et de moi en vos prières, qui suis, etc.

---

16<sup>e</sup> Lettre.

Du soir qu'elle doit avoir de sa santé. — D'une fille à examiner.  
De la vocation de son fils.

( 1630 )

Mademoiselle,

Béni soit Dieu de ce que vous voilà hors votre grand mal, et de ce que vous vous êtes conservée aujourd'hui sans aller à la messe. Je vous supplie pour l'amour de Notre Seigneur d'avoir soin de votre santé, et de n'y rien épargner.

Si vous avez besoin de l'argent, mander-le moi; peut être vous est-il même dû quelque chose. Je le saurai de M. d'Eborgny et de vous, s'il vous plaît. J'ai vu cette fille et ne sais que vous en dire, sinon qu'il me semble que votre expédient de la voir trois ou quatre jours avant qu'elle entre, est bon. Je lui ai baillé à cet effet un demi-cen pour vivre. Monsieur votre double-cousin, de Nebones vint hier céans; nous demeurâmes d'accord que le bien de Monsieur votre fils est l'état ecclésiastique; secondement que ses complexions semblent plutôt y tendre qu'au monde; troisièmement que c'est

---

(1) Jean d'Eborgny, l'un des 7 premiers compagnons de St Vincent dès 1627, le plus jeune et le dernier survivant; fut souvent employé aux visites des Confréries de la Charité établies par Mad<sup>e</sup> E. J. 1632, St Vincent le laissa supérieur aux Bons-Enfants jusqu'en 1635, charge qu'il quitta et dut reprendre plusieurs fois jusqu'en 1660. Il remplaça M. Portail comme Directeur des Filles de la Charité et mourut en 1667 âgé de 70 ans.

à Louise de Marillac.

23.

---

peut-être ce jeune homme qui a baillé sa fantaisie sur cela, et que cela lui a fait revenir les petites aversions de la Communauté de S<sup>t</sup> Nicolas; mais que les choses lui étant bien représentées, la raison reprendra sa place, qu'il y a danger de favoriser sa fantaisie que de lui donner un habit court, si ce n'est allant à la campagne (encore faudra-t-il qu'il soit modeste); que si après tout cela, il persévère, in nomine Domini, il faudra donner les mains; mais que d'aller facilement acquiescer au renversement des dispositions qu'il a fait paraître toute sa vie; qu'il avait d'être ecclésiastique, ensuite de l'altération que ce jeune homme débanché a faite en son esprit, que je ne pense pas cela à propos.

Soyez donc, s'il vous plaît en repos de ce côté-là, Mad<sup>elle</sup>; Notre Seigneur conduira le tout, n'ayez pas peur et ne nous hâtons pas. Je me porte assez bien, Dieu merci, et suis en l'amour de Notre Seigneur, etc ...

---

### 17<sup>e</sup> Lettre.

Il loue Dieu de ses travaux pour la Charité. Lui adresse deux filles à former pour cela.

Paris 19 février 1630

Je loue Dieu, Mademoiselle, de ce que vous avez de la santé pour soixante personnes au salut desquelles vous travaillez, mais

je vous prie de me mander exactement si votre pommoy n'est point incommodé de tant parler, ni votre tête de tant d'embaras et de bruit. Pour M<sup>o</sup>. votre fils, je le verrai, mais mettez-vous en repos, je vous en supplie, puisque vous pouvez espérer qu'il est sous la protection spéciale de D<sup>eu</sup> votre Seigneur et de sa sainte Mère pour tant de dons et d'offrandes que vous en avez faites, et qu'il est ami des gens de bien, et que par ainsi, il ne lui peut mésarriver. Mais que dirons-nous de cette trop grande tendresse? Certes, M<sup>o</sup>adelle, il me semble que vous devez travailler devant Dieu à vous en faire quitte, puisqu'elle n'est bonne qu'à vous embarrasser l'esprit et qu'elle vous prive de la tranquillité que D<sup>eu</sup> votre Seigneur désire en votre cœur, et le dépoillement de l'affection de tout ce qui n'est pas lui. Faites-le donc, je vous en supplie, et vous ferez honneur à Dieu qui est chargé du souverain et absolu soin de M<sup>o</sup> votre fils, et qui ne veut point que vous vous intéressiez que d'une manière dépendante et douce. D<sup>eu</sup> vous sommes de retour il y a trois ou quatre jours, en bonne santé, et notre compagnie est partie aujourd'hui pour aller à Chelles<sup>1)</sup> où j'espère me rendre dans deux jours. Je vous ai adressé une fille de M<sup>o</sup>aisons pour quelque temps; je vous supplie, M<sup>o</sup>ademoiselle, de lui faire la charité que je vous ai prié, par celle qu'elle vous aura pu rendre, et vous coopérerez au salut de deux

1) Chelles, ancienne résidence royale. (Seine et Marne)

à Louise de Marillac. 25

---

âmes à la fois, et de me mander si elle vous est allé trouver, et quand vous pensez avoir fait à St Cloud, et si cette bonne fille de Euresnes, <sup>(1)</sup> qui vous a vue autrefois, et qui s'emploie à enseigner des filles, vous est allé voir, comme elle me le promit dimanche dernier, étant ici, et attendant de vos nouvelles. Je prie Notre Seigneur qu'il vous fortifie de plus en plus, Mademoiselle, et suis, en son amour, etc.

---

### 18<sup>e</sup> Lettre.

Difficulté de faire le bien sans contradictions

Mai 1630

Mademoiselle,

Il est fort difficile de faire quelque bien sans contrariété, et parce que nous devons autant qu'il nous est possible soulager la peine d'autrui, je pense que vous feriez un acte agréable à Dieu de voir M. le curé <sup>(2)</sup> et de lui faire vos excuses de ce que, sans son avis, vous avez parlé aux sœurs de la Charité; que s'il ne le trouve pas bon, que vous en demeuriez là; et mon avis est que vous le fassiez. Notre Seigneur retirera peut être plus de gloire

---

(1) Marguerite Haseau, première servante des pauvres.

(2) Voir Gobillon, p. 39. L'acte de soumission conseillé par St Vincent avait entièrement gagné le Curé, aux desirs de Mademoiselle.

de votre soumission que de tout le bien que vous pourriez faire. Un beau diamant vaut plus qu'une montagne de pierres, et un acte d'acquiescement et de soumission vaut mieux que quantité de bonnes œuvres qu'on pratique à l'égard d'autrui.

### 19<sup>e</sup> Lettre.

Il modère son ardeur au travail, et lui donne des avis pour la Confrérie de la Charité à Villepreux.

Le mardi à midi. (1630)

Mademoiselle,

Béni soit Dieu de ce que vous vous portez mieux et du goût que vous prenez à travailler au salut des âmes ! mais je crains bien que vous n'en fassiez trop, et afin que vous voyiez que c'est avec sujet, voyez, s'il vous plaît, ce que M. Belin m'en mande. Prenez-y garde, je vous supplie, Mad<sup>elle</sup>, Notre Seigneur veut que nous le servions avec jugement, et le contraire s'appelle zèle indiscret. Pour les sœurs de la Charité, je pense qu'il est expédient que vous les rassembliez toutes, que vous lisiez le règlement ensemble, et tâchiez de remettre toutes choses en la pratique conforme au règlement, qui est différent des autres, pour ce que c'est le second établissement, mais vous leur pourrez rapporter, s'il

à Louise de Marillac.

27.

---

vous. plair, la pratique des autres lieux, et tâcher à les résoudre à faire de même, notamment à l'égard de la perpétuité des sœurs, de se confesser et communier le jour de leur décès, d'aller elles-mêmes visiter les malades le plus qu'elles pourront et de fréquenter plus souvent les sacrements; et finalement pour la viande, recommander à la boucheuse qui est la supérieure, qu'elle distribue bien la viande.

Mon indisposition, dont je vous vois touchée, est des plus petites: et n'était que l'on m'a fait prendre médecine aujourd'hui, je serais sorti. Je vous remercie du soin que vous en avez. Nous n'avons point de l'eau: j'en envoie quérir chez M. Dèvre.

M. Dufresne<sup>(1)</sup> et Mad<sup>elle</sup> sa femme s'en vont vendredi à Villepreux. Dieu sait si votre considération ne hâte pas un peu le voyage.

Le petit Michel se porte bien: F. Robert l'est allé voir de ma part. Il lui a témoigné qu'il est fort gai et content. Soyez-le, vous aussi, je vous en prie, puisqu'il plaît à Dieu que vous le soyez.

Je suis en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère

Votre très humble Serviteur

Vincent Depaul.

---

(1) M. Dufresne, intime ami de St Vincent, et secrétaire de M. de Gondy.

20<sup>e</sup> Lettre.

Sollicitude pour sa santé. Il la félicite de souffrir pour l'amour de Dieu.

Paris, 22 Octobre 1630

M<sup>ademoiselle,</sup>

Je reçus votre dernière samedi passé en sortant pour m'en aller à M<sup>aubuisson</sup><sup>(1)</sup> et priai M<sup>o</sup>. de La Salle<sup>(2)</sup> de vous faire réponse. Or la présente sera pour vous assurer de recel que M<sup>o</sup>. votre fils se porte bien, M<sup>o</sup>. Bourdoise<sup>(3)</sup> me l'ayant ainsi assuré, et pour vous dire la consolation que je reçois de votre amendement<sup>(4)</sup>, et que je souhaite bien pour votre parfaite guérison; mais le moyen en parlant tant, comme il faut que vous parliez, et avec l'air si subtil et votre rhume? certes, si vous recouvrez votre parfaite santé, il faudra bien dire que Dieu vous a guérie. Je m'attends à en avoir aujourd'hui ou demain de plus amples nouvelles. M<sup>adelle</sup> Dufay vient tout présentement d'envoyer sa servante pour en apprendre, et je veux bien me promettre que nous en aurons de bonnes à lui envoyer. Je lui communiquai samedi passé, ce que vous me mander d'elle, dont elle fut bien consolée; et votre cœur

(1) M<sup>aubuisson</sup>, près Pontoise, (Seine et Oise)

(2) M<sup>o</sup>. de La Salle, fut un des premiers compagnons de S<sup>t</sup> Vincent.

(3) M<sup>o</sup>. Bourdoise, le célèbre supérieur du séminaire de S<sup>t</sup> Nicolas-du-Chardonnet.

(4) pour l'convalescence, amendement de votre état.

l'est il pas aussi, Mad<sup>e</sup>, de voir qu'il a été trouvé digne devant Dieu de souffrir en le servant ? Certes vous lui devez un remerciement particulier, et faire votre possible pour lui demander la grâce d'en faire bon usage. Vous désirez savoir si vous parleriez à la Charité en corps ; certes je le voudrais bien, mais je ne sais s'il est facile et expédient. Cela leur profiterait ; parlez-en à Mad<sup>e</sup> Champlin, et faites ce que Notre-Seigneur vous inspirera. Je suis, en son amour et en celui de sa sainte Mère, etc. . . .

21<sup>e</sup> Lettre.

Intérêt qu'il porte à sa santé.

De Montmirail, ce 29 8<sup>bre</sup> 1630

Mademoiselle,

Béni soit Dieu de ce que vous voilà guérie, et que la subtilité de cet air. là ne vous nuit point, cela étant ainsi, vous continuerez, s'il vous plaît, jusqu'à ce que vous ayez fait le fruit à peu près que vous avez fait ailleurs. Mais si vous aviez quelque sentiment de rechute, prévenez-la, s'il vous plaît, et vous en revenez. Je laisse tout cela à votre disposition pendant que je m'en vais faire un petit voyage de quinze jours à Beauvais. Proposer à monsieur le prieur, s'il vous plaît, ce que vous me

---

mander de l'élection des officières.

Je suis en l'amour de Votre Seigneur et de sa sainte  
Mère, etc...

---

### 22<sup>e</sup> Lettre.

Confréries de la Charité à St Nicolas et à St Sauveur.

Mademoiselle,

(1630)

Vous êtes une brave femme d'avoir ainsi accommodé le  
réglement de la Charité et je le trouve bien. Pour monsieur le  
Procureur général, je ne sais s'il y a danger de lui dire que  
c'est la même que j'établis ou nous allons faire la mission, et  
laquelle il m'a témoigné d'autres fois qu'il désirait bien qu'elle  
fût établie à Paris, et me commanda de conférer des moyens  
de ce faire avec Monsieur de St Nicolas et feu Monsieur de  
St Sauveur, mais cela ne réussit pas. Vous ne m'avez pas  
mandé si Monsieur de St Nicolas a été à Lusarche; je voudrais  
bien savoir s'il y a de la contagion<sup>(1)</sup> à l'entour de cette paroisse, ou  
au dedans et si vos dames craignent.

Je m'en vais boire de l'eau de St. d'Evre tantôt. Dieu

---

(1) Voir dans le billon une autre de St Vincent, où il la félicite d'avoir soigné une fille ma-  
lade de la peste.

à Louise de Marillac. 31.

---

veuille, si elle me profite, que j'en use bien. J'oubliais à vous dire de Monsieur le Procureur général que s'il vous dit qu'il m'en parlera que vous lui fassiez entendre que je ne sois point que s'il ne fait point difficulté à la chose, vous n'aurez à faire de lui parler de moi, qui suis en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, etc . . .

---

### 23<sup>e</sup> Lettre.

Conseils pour l'établissement de la Charité de sa paroisse.

Mademoiselle,

(1630)

Je vous remercie de la peine que vous avez prise de m'écrire l'état de la Charité. Quand il plaira à Notre-Seigneur que je vous voie, vous me direz l'intérêt de la Conyanguie. Il sera vraiment à propos que vous appliquiez cette offrande à l'usage de ces pauvres gens. Je trouve que vous êtes bonnes ménagères puisque vous ne dépensez qu'environ demi-écu.

Si vous lever la permission d'établir la Charité au greffe de M. de Paris, il vous faudra donner quelque chose, mais si c'est M. Guyart qui vous les délivrera, rien. Vous y pourrez faire mettre le petit sceau qui ne coûtera que

## 32. Lettres de Saint Vincent

---

cinq sous. Voilà plus de cinq femmes, je prie Dieu qu'il vous en envoie d'autres; pour les moyens, Notre-Seigneur y pourvoiera.

Quant à votre affaire, je trouve très bon que vous en parliez à Madelle D. (1) ... mais pour le reste qu'il vous demande, prenez avis, s'il vous plaît, quelle réponse vous avez à faire; et faites moi la faveur de remercier Madelle Du Fay de sa gelée, et de lui dire que je me porte toujours de mieux en mieux, et que je la prie de demander à Dieu que j'use bien de cette meilleure disposition. Pour cette pauvre fille qu'est-ce qu'elle demande? Ayez soin de votre santé.

Je suis en l'amour de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère.

---

### 24<sup>e</sup> Lettre.

Moderation dans le zèle. Règles de conduite pour la direction de la Loufrerie.

Paris, ce 4 Décembre 1630

Mademoiselle,

Béni soit Dieu de ce que vous voilà arrivée en bonne santé,

---

(1) Dutaf...? Le mauvais état du fac-similé ne permet pas de deviner, d'autant plus qu'il y a une abréviation.

et ayez donc bien soin de la conserver pour l'amour de Notre Seigneur et de ses pauvres membres, et prenez garde de n'en pas faire trop; c'est une ruse du diable pour il trompe les bonnes âmes que de les inciter à faire plus qu'elles ne peuvent, afin qu'elles ne puissent rien faire; et l'esprit de Dieu incite doucement à faire le bien que raisonnablement l'on peut faire; afin que l'on le fasse persévéramment et longuement; faites donc ainsi, Mademoiselle, et vous agirez selon l'esprit de Dieu. Or, répondons maintenant à tout ce que vous me mandez. Il me semble qu'il est à propos voirement que madame la trésorière se décharge de la délivrance du vin, et qu'on le baille à quelque autre, car pour l'hosterie<sup>(1)</sup>, il faudrait payer le huitième; quelque bonne veuve de la Basse-œuvre<sup>(2)</sup> pourra bien faire cela, ou de Saint Sauveur; j'estime donc que cela est nécessaire; afin que la trésorière ait moyen de vaquer à la conduite de l'œuvre, à la réception et congédiement de malades, car pour la garde n'est nullement à propos qu'elle fasse cela; ni que l'on lui donne six sous par jour; hé! bon Dieu, elle emporterait le plus liquide de la charité. Plus à Dieu que la bonne madame de la Croix pût faire ce que vous lui conseiller, cela lui vaudrait une bonne religion: pour les drogues, vous avez bien fait

---

(1) Hôtellerie.

(2) Basse œuvre, nom d'un quartier de la ville.

### 34. Lettres de Saint Vincent

---

de les délivrer, mais notre trésorière ne devait pas faire marche; mais elle ne sait point où cela va; il sera bon d'y remédier par le moyen de M. le grand vicaire et l'entremise de M. du Noûir. Quand M. de Beauvais<sup>(3)</sup> sera de retour, il sera bon de lui communiquer les choses principales, si vous voyez qu'il l'agrée; il veut cela quelquefois; mais pour prendre la bénédiction de lui, il me semble qu'il n'est pas expédient, pour ce qu'il est fort éloigné de cérémonie, et ainsi qu'on traite avec lui rondement, et respectueusement néanmoins. Pour votre logement, si vous l'avez pris chez M. Ricard, vous ne sauriez être mieux, c'est le meilleur homme, et un des plus honnêtes hommes que je connaisse, et madame sa femme, que je connais seulement de réputation; fort pieuse; hélas! que je pense qu'ils en seront contents l'un et l'autre; je souhaite fort que vous y soyez. Quant au don de M. du Noûir, il a raison, et je pense qu'il sera à propos de mettre dans le règlement que les sœurs du quartier de la Basse-œuvre assisteront les pauvres qui mourront à la Basse-œuvre et à St Gilles; mais pour les autres quartiers, je pense qu'il suffit que ce soient les dames d'une paroisse qui assistent à l'enterrement des pauvres de leur paroisse seule, parce que les sœurs du quartier de St Sauveur, de St Etienne et de St Martin ont trop de malades et trop de mourants pour qu'elles assistent à tous les enterrements, et que les autres paroisses sont des faubourgs

qui font chacun les quartiers : et pour les quêtes que l'on dit, avant partir, qu'elles mettront autant de jours qu'il faudra pour les faire. Je voudrais bien savoir ce qu'elles ont trouvé à chaque quête qui a été faite; mais il faut noter, touchant ce que j'ai dit de l'enterrement, qu'il faut que M<sup>re</sup>conseigneur prononce là-dessus sa volonté; et moi, je vous promets d'écrire à 'Villevreux'<sup>(1)</sup> pour l'élection de l'officière; et de parler au Sr. P. de Gondi pour avoir du bois pour M<sup>re</sup>continrail. Je vous promets de plus de vous mander la disposition de monsieur votre fils, au prochain voyage, ne l'ayant pu par celui-ci faute de l'avoir prévu; soyez-en cependant en repos et laissez votre esprit aux moqueries, aux mépris et au mauvais traitement que le Fils de Dieu a soufferts. Lorsque vous serez estimée et honorée, ayez M<sup>re</sup>Mademoiselle, un esprit vraiment humble et humilié, autant dans les honneurs que dans les mépris<sup>(2)</sup>; et faites comme la mouche à miel, qui fait son miel aussi bien de la rosée qui tombe sur l'absinthe que de celle qui tombe sur la rose; j'espère que vous en userez ainsi, et que vous m'obtiendrez pardon de notre bonne mère, la supérieure des Ursulines, de ce que je m'en vins sans recevoir ses commandements,

---

(1) Petit bourg de 200 habitants, dans le canton de Marly-le-Roi. (S<sup>me</sup> et Oise)

(2) C'est dans ce voyage que M<sup>re</sup>Mademoiselle de Gras fit les fruits merveilleux rapportés dans sa vie par M<sup>re</sup> Gobillon et qui elle établit la Charité dans les 33 paroisses de Beauvais, avec l'applaudissement de tous.

## 36 Lettres de Saint Vincent

---

et que vous assurerez mesdames les officières et M<sup>o</sup>. du Notoir que je suis à eux et à vous, en l'amour de Notre Seigneur et de sa sainte Mère.

M<sup>o</sup>adamoiselle, je ne suis pas prêt à partir pour notre grand voyage; quelques affaires d'importance nous arrêtent ici, et M<sup>o</sup>. Lucas<sup>(1)</sup> qui a été grièvement malade à la mission de Berry, s'en revient ici.

---

### 25<sup>e</sup> Lettre.

L'invitant à visiter quelques Confréries de la Charité aux environs de Paris.

Paris, S<sup>t</sup> Savaire, ce jour de S<sup>t</sup> Matthias 24 février 1631.

Vous pouvez penser M<sup>o</sup>ad<sup>elle</sup> si mon cœur ne sent pas la peine du vôtre; de danger pour vous, il n'y en a pas, par la grâce de Dieu. Quant à M<sup>o</sup> Marguerite<sup>(2)</sup> il serait bon de la faire visiter par le chirurgien de la santé, au cas que le médecin fasse difficulté d'y aller.

---

(1) M<sup>o</sup>. Antoine Lucas, né en 1600, fut l'un des compagnons de saint Vincent; reçu dans la Compagnie en 1626, il fut ordonné prêtre en 1628, et mourut en 1656. Il avait travaillé avec M<sup>o</sup>. Olier, qui faisait grand cas de son habileté dans la controverse.

(2) M<sup>o</sup> Marguerite Nâseau, de Surcozes, fut la première fille de la Charité, servante des pauvres malades à Paris, sous la direction de S<sup>t</sup> Vincent et la conduite de M<sup>o</sup>ad<sup>elle</sup> Le Gras; elle mourut à l'Hôpital S<sup>t</sup> Louis, de la peste pour avoir soigné une pauvre fille qui en était atteinte.

à Louise de Navillac.

37.

---

M<sup>o</sup>. Cotti s'effraye facilement, et néanmoins je pense qu'il sera bon de faire faire cela au plus tôt. M<sup>o</sup>. Bourdoise donnera ordre à cela: faites. l'en prier, s'il vous plaît; il sait ce qu'il faut faire pour cela, il y a passé d'autres fois. Et pour le regard des pauvres malades, je pense qu'il faudroit surseoir l'exercice: il est à craindre, si on leur distribue l'argent, que les dames se contentent après de faire cela. Toutefois, proposez-le à M<sup>o</sup>. le curé et suivez son ordre. Si cette pauvre fille est apportée à St Louis, il faut bailler de l'argent à l'autre et l'envoyer promener. Et pour vous, je ne sais s'il ne serait pas à propos que vous allassiez un peu vous divertir aux champs et d'aller visiter les Charités de Verneuil, Pons, Gournay et les autres. J'ai donné charge à Jourdain de vous aller trouver et vous dire quand le coche de Senlis partira, et vous servira en ce qui vous plaira. Monseigneur me vient demander que je l'aïlle trouver dès que je le pourrai. Je vous irai voir: écrivez-moi cependant votre pensée sur ce que je vous propose. Et si vous avez besoin de l'argent, vous prendrez votre voyage sur les fonds de votre charité, s'il vous plaît, et je vous en prie, que cela soit ainsi, et de vous tenir bien gaie. Je suis cependant, en l'amour de M<sup>o</sup>. S.

P.S. M<sup>o</sup>. de Bourgny vous ira voir incontinent après le dîner.

---

25<sup>e</sup> Lettre (bis)

Consolations pour les peines intérieures qu'elle éprouve . -  
Détails à prévoir pour un règlement de la Charité.

Ce jour, S<sup>t</sup> François de Paul 2 avril

Mademoiselle,

La Grâce de Notre Seigneur soit avec nous pour jamais!

Je suis fort consolé d'avoir appris des nouvelles de votre santé et de votre travail, et prie Dieu qu'Il bénisse l'un et l'autre de plus en plus, et qu'Il soit votre consolation lorsque je vous contristerai, comme la semaine passée, et pendant les peines intérieures dont il plaira à Dieu de vous affliger.

Je trouve bon tout ce que vous me mandez de la Charité, et vous prie de proposer aux sœurs tout ce que vous trouverez à propos pour cela et de l'arrêter, tant sur ce que vous m'avez écrit que sur ce qui vous viendra en pensée pour le mieux, et je vous enverrai le règlement en forme (avant) dimanche! Pour M<sup>l</sup> votre fils, soyez en repos; quand vous viendrez, nous en parlerons et je ferai ce qu'il faudra. Je suis, en l'amour de Notre Seigneur etc.

---